

## DDI : le baromètre du dialogue social de FORCE OUVRIERE !

### Exigences de FO pour la défense des missions et services

### Réponses apportées par le SGG au 7 juillet 2016

### Baromètre FO

Fixer un cap ambitieux et pluriannuel pour les DDI « vu du SGG et des ministères » en déclinaison des différentes DNO ministérielles, en l'absence de toute directive depuis 2013

Aucune réponse à ce stade



Appliquer un moratoire global sur les baisses d'effectifs dans les ministères contribuant aux DDI, et au sein des DDI

PLF 2017 programme de nouvelles coupes drastiques dans les effectifs des ministères alimentant les DDI



Décider d'un arrêt des jeux de mécano technocratiques et budgétaires entraînant déstabilisation structurelle et dans la gestion des agents, et notamment :

- pas de décroisement individuel des missions sécurité routière MEEM->MI,
- pas de transfert rampant de missions et effectifs en préfecture (bureau environnement, sécurité routière) ou sous-préfecture (« ingénierie territoriale »),
- halte aux velléités d'interdépartementaliser les missions, ne visant qu'à pallier l'insuffisance de moyens et le manque chronique d'effectifs, avec toutes leurs conséquences sur le maintien des missions, la pérennité des structures, la situation des agents et leurs conditions de travail

- Les bruits courent comme quoi la convention MEEM/MI serait caduque dès 2017
- Certaines remontées « terrain » démontre que la modularité se développe
- Là aussi, l'expérimentation locale cadrée – ou pas – se développe (missions CCRF ou Jeunesse/Sports)



Affirmer le confortement des SG des DDI et mettre un frein aux velléités de mutualisation inter DDI ou en préfecture

Les effectifs des SG restent fragiles, et les velléités préfectorales locales continuent à s'exprimer



Appliquer un moratoire sur les restructurations en cascade et fermetures de sites, et placer la gouvernance des réflexions sur les implantations infra-départementales en dehors du seul ministère de l'Intérieur

Aucune réponse à ce stade



Mettre en place un observatoire des effectifs et évolution des origines ministérielles dans les SIDSIC, et stopper toute velléité d'extension de leur périmètre d'intervention au niveau régional

Première cartographie des effectifs présentée en mai 2016, élargissement mécanique envisagé dans le cadre de la mise en place des DRDJSCS... avant les autres DR ?



Maintenir, consolider et développer les compétences et les missions techniques pour assurer le portage des politiques et assurer la gestion de crise, en promouvant la fluidité des parcours professionnels correspondants (dérogations au RIFSEEP et mesures statutaires adaptées notamment)

Aucune réponse à ce stade, aucune perspective sur les dérogations au RIFSEEP demandés par les ministères, blocage de la DGAFP de mesures statutaires pourtant porteuses de la fluidité des parcours



Maintenir le caractère de services de plein exercice des DDI, en appui et complémentarité des préfectures

Discours apaisant à ce stade...qui engagent qui et pour combien de temps ?



Affecter des crédits et moyens nécessaires à la conduite de projets visant à la mise à niveau du parc immobilier et à son adaptation aux enjeux liés aux enjeux de sécurité, d'accessibilité, de confort d'accueil et d'usage

Pas de lisibilité sur les crédits affectés, mais très grande visibilité sur la suppression des effectifs et compétences dédiés au sein des DDI à la conduite d'opération et à la gestion de patrimoine



### Exigences de FO pour la défense des agents

### Réponses apportées par le SGG au 7 juillet 2016

### Baromètre FO

Consolider la gestion ministérielle des agents et le rôle des CAP ministérielles, garantes de la libre construction des parcours professionnels et des compétences, et lieu de réalisation des mobilités interministérielles

Il n'échappe à personne que le passage de 3 à 2 cycles de mobilité, imposé au MEEM, est destiné à mieux permettre la mise en place d'une gestion inter-ministérielle locale !



Stopper toute velléité de bascule supplémentaire d'ETP sur le BOP 333, dans le sillon des SIDSIC

Les bruits courent...



Mettre en œuvre un alignement vers le haut (action sociale, rémunérations, gestion, temps de travail...), sur le mieux disant ministériel, dans le sens d'une gestion ministérielle maintenue et améliorée, et non pas dans le sens d'une gestion interministérielle et banalisée

Ouverture d'un chantier RH en lien avec la DGAFP et les ministères concernés :  
- Action sociale de proximité  
- Missions de contrôle (modalités communes de protection des agents)  
- Projet de baromètre social en DDI  
- Télétravail  
Il manque quelques sujets à l'appel !



Arrêter de faire rimer interministérialité avec recul généralisé, la question du nombre de cycles de mobilité constituant un premier test majeur pour FO, et revenir sur certaines autres mesures imposées dans le cadre de la mise en place des DDI, comme le forfait cadre imposé !	Passage en force assumé concernant les cycles de mobilité sans aucune préoccupation sur les effets induits ! Aucun signal à ce stade sur des améliorations sur d'autres sujets, comme le forfait cadre imposé	
Recadrer les velléités de prise en main RH de certaines PFRH, comme par exemple en matière de recueil des besoins en formation court-circuitant la chaîne hiérarchique et les entretiens professionnels	Aucune réponse à ce stade	
Rappeler la bonne application des textes «frais de déplacement» face aux refus de principe de certaines directions d'appliquer la possibilité d'aller au delà des forfaits, ou bien de demander des justificatifs irrégulièrement	Des situations persistantes...	
Rappeler la bonne application des textes «astreintes», face aux velléités de certaines directions de détourner les textes pour étendre le périmètre de l'astreinte de décision au delà des chefs de service	Des velléités là aussi persistantes !	



## Exigences de FO pour le fonctionnement des instances et le dialogue social

## Réponses apportées par le SGG au 7 juillet 2016

## Baromètre FO

Sur la méthode de travail du CT des DDI : - halte à la gestion des sujets au fil de l'eau et à l'instabilité des agendas qu'on a connue en 2015 ! - fixation d'un calendrier de travail thématique par semestre pour le CT et le CHSCT	Fixation d'un calendrier de travail sur les sujets RH, dates de CT fixées mais pas des réunions préparatoires	
Sur le fonctionnement des instances en général (y/c locales): redonner des marges de manœuvre à des instances bien souvent considérées comme des chambres d'enregistrement	Aucune amélioration en la matière, les instances restant dépendantes uniquement des effets de la baisse des moyens, la suppression de missions et des effets de la réforme territoriale	
Sur le CHSCT des DDI : établir une feuille de route ambitieuse, accorder les majorations de contingents d'absence aux membres du CHSCT des DDI et des CHSCT locaux et conduire des expertises externes pour tout projet structurel telle que la mise en place des DRDJSCS	Proposition de feuille de route dans le cadre du CHSCT de mai 2016 Projet d'arrêté portant sur le contingent annuel d'autorisations d'absence pour les membres du CHSCT des DDI examiné lors du CT du 7 juillet Arbitrage non connu concernant les CHSCT locaux Pas d'expertise lancée en lien avec la mise en place des DRDJSCS	



Consolider le bilan social des DDI en intégrant les demandes de FO

Bilan social 2015 présenté lors du CT du 7 juillet 2016 (à voir sur le contenu)

Mettre fin à un certain nombre de dérives locales dénoncées par FO, notamment en matière de droits syndicaux ou délivrance des autorisations d'absence liées aux instances nationales (y/c CAP), ou de situations locales problématiques

Situations persistantes...

